Approches institutionnelles et juridiques

UE 14

Enseignant(s) responsable de l'UE : Brenda CONDE
Autres enseignant·e·s de l'UE : Gilles COWEZ, Eléonore VANOPDENBOSCH

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	EDU12APIJ
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 0 / Q2 52)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	—
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
ED12COI Communication dans l'institution	13	1	NON
ED12LR1 Introduction au droit	26	2	NON
ED12ORGE Organisation et gestion des établissements	13	1	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique :
- **RE02** ARES. 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :
- **RE03.3** ARES. 3.3 Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- **RE03.4** ARES. 3.4 S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- **RE04.4** ARES. 4.4 Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- **RE05.2** ARES. 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- **RE05.5** ARES. 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles

Autres connaissances ou compétences prérequises

Communication dans l'institution

Néant

Introduction au droit

Néant

Organisation et gestion des établissements

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Communication dans l’institution

Objectifs

- Maîtriser les bases de la communication interne en institution et en identifier les enjeux ;
- Acquérir des techniques, des savoirs et des compétences qui facilitent les relations en institution pour les activer dans le cadre de la pratique professionnelle ;
- Prendre connaissance des réseaux qui composent le secteur social et les organisations de ce secteur ;
- Comprendre, à l'aide de référents théoriques, comment les institutions se structurent ;
- Identifier quelques éléments indispensables à la bonne gestion des groupes, des équipes et à la conduite de réunions ;
- Intégrer les enjeux liés au genre et à l'inclusion dans sa pratique communicationnelle.

Contenu

- Les bases de la communication interne
- L'influence de la structure organisationnelle sur la communication au sein de l'organisation
- Conduire un groupe, animer une réunion et en assurer le suivi dans un souci d'inclusion

Introduction au droit

Objectifs

Comprendre les sources, les principes et les branches du droit
Comprendre la base du droit civil
Comprendre le fonctionnement des Cours et Tribunaux belges

Contenu

Base du droit
-Définition du Droit
- Les sources du droit
- Les branches du droit
- Quelques principes de base
- Compétences matérielles des tribunaux et des cours
Introduction au droit civil
- Les personnes
- Les mineurs et les incapables
- Le mariage et la cohabitation légale
- La famille
- Le divorce et la séparation
- Les régimes matrimoniaux
- Les successions
Les Cours et Tribunaux belges
- La justice pénale et la justice civile
- Les principes essentiels du monde judiciaire
- Les différentes Cours et Tribunaux belges : compétences, recours
- Les sanctions
- La médiation
- Le Tribunal de la jeunesse

Organisation et gestion des établissements

Objectifs

Cerner l'organisation, le fonctionnement et les spécificités des établissements et institutions du secteur non marchand et de l'économie sociale.

Contenu

Description et analyse:

- Du secteur non marchand et de l'économie sociale
- Des institutions privées et publiques
- Du fonctionnement du secteur de l'Aide à la Jeunesse
- Du fonctionnement d’une asbl (service privé) agréée par l’aide à la jeunesse (AGAJ)

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Communication dans l’institution

Explications théoriques et mise en pratique, exercices de mise en situation, jeux de rôle, vidéos, ...

Introduction au droit

Mise en situation de problèmes,
Questionnement par rapport au sujet abordé
Explication des termes et notions nouvelles via des exemples concrets
Différents documents, questions

Organisation et gestion des établissements

Alternance de cours magistraux et exemples issus de la pratique professionnelle

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Communication dans l’institution

A l'issue de ce cours, l'étudiant·e sera capable de :

- Maîtriser les concepts théoriques vus au cours et les mettre en lien avec la pratique de l'E.S. ;
- Percevoir et comprendre les enjeux relationnels propres au monde professionnel que la communication sous-tend ;
- Connaître, comprendre et utiliser les outils vus aux cours dans des situations concrètes et adapter ses comportements aux situations envisagées ;
- Faire preuve d'esprit critique et d'analyse des situations envisagées et amorcer une démarche réflexive.

Introduction au droit

Comprendre les sources, principes et branches du droit
Comprendre la base du droit civil
Comprendre le fonctionnement des Cours et Tribunaux belges
Comprendre le fonctionnement du secteur de l'aide à la jeunesse

Organisation et gestion des établissements

A l'issue du cours d'organisation et gestion des établissements 1, l'étudiant est capable de comprendre, d'expliquer et d'analyser les différents acteurs, secteurs, institutions et spécificités du secteur non marchand, de l’économie sociale et en particulier de l’aide à la jeunesse

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Introduction au droit : Syllabus + documents divers	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Organisation et gestion des établissements : Notes de cours disponibles sur le campus	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Communication dans l'institution : Notes de cours disponibles sur le campus numérique.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Introduction au droit : /	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Juin			
Communication dans l'institution — méthode d'intégration : 25 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Durée de l'évaluation : 2h ou 3h si besoin spécifiques. Dictionnaire et correcteur orthographique papier autorisés.			
Introduction au droit — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Organisation et gestion des établissements — méthode d'intégration : 100 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Août			
Communication dans l’institution — méthode d'intégration : 25 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Durée de l'évaluation : 2h ou 3h si besoin spécifiques. Dictionnaire et correcteur orthographique papier autorisés.			
Introduction au droit — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Organisation et gestion des établissements — méthode d'intégration : 100 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé